

Secrétariat : Jean-Luc Van Eeckhout
Correspondant qualifié
Tél.: 065/23 54 29
GSM: 0495/24 20 22
e-mail: jeanluc.vaneeckhout@skynet.be
Site web: www.fcvacresse.be



ASBL Football club de Vacresse
Matricule : 07268
16, rue Valère Letot, 7050 JURBISE
Banque: AXA 800-2245837-74
TVA: 412.091.335
Site web: www.fcvacresse.be

FOOTBALL CLUB DE VACRESSE

Jurbise, le

Objet : Tournoi de "Cadets" 2008 (règlement)

Chers participants,

Les dirigeants et joueurs du FC Vacresse, souhaitent la bienvenue, aux dirigeants, joueurs et parents et les remercient de leur participation à notre tournoi de "Cadets", le dimanche 25 MAI 2008, l'après midi

Règlements :

- A1. Réglementation normale de l'U.R.B.S.F.A
- A2. Equipe : 11 contre 11
- A3. durée : 2 x 10 min (voir libellé "classement" au programme)
- A4. Chaque équipe participante sera accompagnée durant tout le tournoi par un délégué responsable.
Il devra se présenter au secrétariat au moins 30min avant le début des rencontres de son club .
- A5. Chaque équipe devra se munir de deux jeux de maillots de couleurs différentes, ainsi que des ballons d'échauffement avant la rencontre
- A6. Tous litiges seront tranchés par le Comité organisateur .
- A7. Le FC Vacresse(7268) décline toute responsabilité en cas de vol de toute espèce. Dans un but préventif, la présence d'un délégué de chaque équipe est requise dans les vestiaires lorsqu'ils sont occupés.
- A8. le club se désistant après l'inscription au tournoi ou pendant le tournoi, se trouvera dans l'obligation de verser la somme de 250,00€ au club organisateur (FC Vacresse) à titre de dédommagement.
- A9. Chaque équipe est tenu de se préparer sans perdre de temps, le vestiaire doit être ensuite mis en ordre et libéré pour faire place à une autre équipe. Les sacs seront repris par chaque un (voitures)
- A10. L'engagement d'une équipe entraîne la complète adhésion de ses dirigeants au présent règlement
- A11. Une collation sera offerte à chaque joueurs des équipes participantes

Le Comité Organisateur